

D É C E M B R E 2 0 0 8

Brèves

Anniversaires de service à la FMH: trois femmes avec du cœur

Lors d'une superbe soirée automnale, Dominique Zwicky, de la réception et de la centrale téléphonique, Catherine Schlaefli, du service



Dominique Zwicky, Catherine Schläfli, Katrin Flück: 10 ans à la FMH! (de gauche à droite)

de traduction, et Katrin Flück, du secrétariat de la formation prégraduée, postgraduée et continue, ont, pour fêter leur dix ans de service, organisé un repas sympathique auquel elles ont invité leurs collègues de la FMH. Placée sous le signe de «trois femmes avec du cœur» («Frauen Mit Herz» = FMH en allemand), cette soirée fort réussie donna l'occasion de beaucoup rire et d'entendre l'une ou l'autre anecdote du passé de la FMH.

En 2008, la FMH peut encore féliciter d'autres personnes pour leurs nombreuses années de service: 30 ans pour Barbara Burgener, responsable du département des finances; 25 ans pour Karin Althaus, de la centrale téléphonique, et Rosmarie Logovi, du département Prévention; 20 ans pour Dania Ischi-Ceppi, juriste au service juridique, et Christoph Kreyden, responsable du

département Administration des membres; 15 ans pour Marie-Jeanne Neuhaus, du service de la traduction, et 10 ans pour Simone Minder et Renate Jungo, du secrétariat de la formation prégraduée, postgraduée et continue. Nous exprimons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à toutes ces personnes et les remercions chaleureusement de leur fidélité.

Départements

DDQ

Statistique médicale de la FMH: des données solides

Pour le corps médical, des données statistiques exactes et précises sont d'une importance cruciale. Plus celles-ci sont pointues et spécifiques, mieux on peut établir des pronostics et planifier le système de santé.

La FMH se devait absolument d'adapter sa statistique médicale pour pouvoir continuer à disposer d'une banque de données solide et de qualité. Les données sociodémographiques sur les médecins et les informations sur leurs qualifications seront désormais complétées par des indications sur l'activité médicale.

Le nouveau questionnaire se trouve sur la plateforme internet www.myFMH.ch depuis la mi-novembre 2008. Les données existantes ont été reprises. Nous vous prions de les contrôler, de les modifier si nécessaire, et de remplir ce questionnaire.

10 minutes suffisent pour répondre aux questions posées mais votre investissement personnel aura une grande portée pour l'ensemble du corps médical, car les données pertinentes dont nous disposerons nous fourniront des arguments de poids dans notre dialogue avec

nos partenaires de la santé. Merci de coopérer à la mise au point d'une saisie des données la meilleure possible, au service de l'ensemble du corps médical suisse! Si vous avez des difficultés à accéder à votre profil sur www.myFMH.ch, n'hésitez pas à appeler notre ligne d'assistance: Tél. 031 359 12 59, ou à nous envoyer un courriel: info-dig@fmh.ch.

Pour toute question concernant le contenu du questionnaire, vous serez à la bonne adresse au département Données, démographie et qualité: tél. 031 359 11 71 ou courriel: ddq@fmh.ch.

Communication

doctorfmh.ch: fonctions de recherche

Les journaux et magazines ont été nombreux à reprendre le communiqué de presse de la FMH concernant son nouveau portail Internet www.doctorfmh.ch. Le service rendu par la FMH à la population a suscité un vif intérêt.

Fort d'env. 30 000 entrées, le portail www.doctorfmh.ch est le seul site à contenir une liste des médecins exerçant en Suisse qui soit complète et mise à jour quotidiennement. Les patients trouvent ici rapidement le médecin qu'il leur faut en indiquant au choix le lieu, le nom, l'adresse, un mot clé ou en effectuant une recherche d'après la discipline, la spécialisation et les connaissances linguistiques. Dès 2009, la FMH va faire connaître le portail www.doctorfmh.ch – accessible dans les trois langues nationales –

sur une plus grande échelle, entre autre par la diffusion d'une carte postale sympathique. Chers membres de la FMH: il vaut la peine d'être présent sur www.doctorfmh.ch! Nous

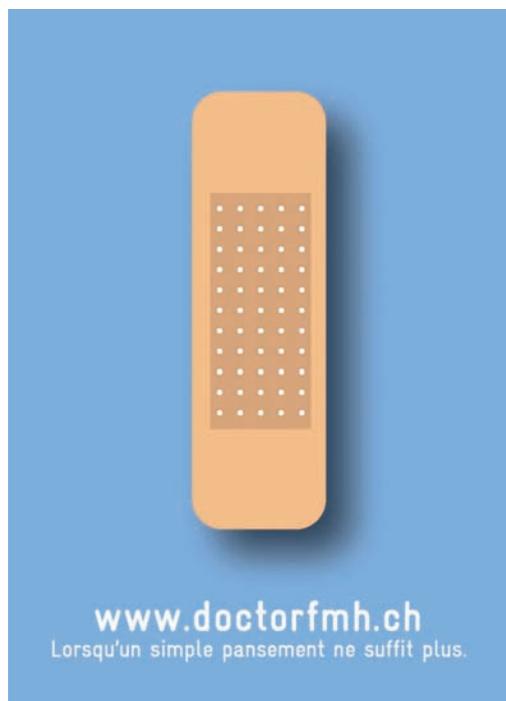
vous encourageons à compléter, aujourd'hui encore, votre profil sur le portail Internet mFMH sous la rubrique «Mes données personnelles/Inscription dans la liste des médecins de la FMH». Si vous avez des questions pour ouvrir une session ou pour enregistrer vos données, n'hésitez pas à nous appeler au n° 031 359 12 59, courriel: info-dig@fmh.ch.

Rencontre pour les parlementaires

Après-midi du mercredi 1^{er} octobre 2008: Jacques de Haller, président de la FMH, Christine Romann, membre du Comité centrale et responsable du domaine Prévention et promotion de la santé, et son équipe ainsi qu'Ignazio Cassis, vice-président de la FMH et conseiller national, attendent avec impatience les parlementaires à la rencontre organisée par la FMH. Des élus de toutes couleurs politiques, certains même non prévus, se hâtent vers le buffet organisé par la FMH. Les personnes déléguées par la FMH n'ont naturellement pas manqué l'occasion de nouer des contacts utiles.

Depuis 2007, la FMH organise, lors de chaque session, une rencontre destinée aux parlementaires et portant sur un thème de politique de santé. Cet automne, la FMH a invité un conférencier de première importance en la personne du professeur Ambros Uchtenhagen, expert en matière de toxicomanie. Celui-ci présenta de manière concise la politique des quatre piliers prévue dans la loi sur les stupéfiants. Les auditeurs écoutèrent ensuite également avec attention l'exposé de Christine Romann,

membre du Comité central, qui expliqua la position de la FMH concernant la révision de la loi sur les stupéfiants. La partie officielle se termina par un débat entre quatre parlementaires et Ignazio Cassis, vice-président de la FMH,



autour d'une table ronde dirigée par Markus Brotschi, rédacteur au journal «Der Bund». La discussion, fort animée, se poursuit de manière informelle devant une tasse de café et des pralinés, prouvant par là que cette rencontre avait rempli sa tâche à la perfection. La prochaine rencontre destinée aux parlementaires aura lieu le soir du 15 décembre 2008, et portera sur la mobilité des patients en Europe et sur la question de savoir si cette mobilité peut avoir un effet régulateur indirect.

FPPC

Secrétariat de la formation prégraduée, postgraduée et continue (FPPC): regard dans les coulisses

Le téléphone sonne et R. M., médecin-assistant, est à l'appareil. Il a accompli une partie de sa formation postgraduée en neurologie à l'étranger et il aimerait savoir quelles exigences il doit encore remplir pour obtenir le titre de spécialiste. La collaboratrice FPPC lui recommande d'envoyer son dossier au secrétariat de la FPPC afin qu'elle puisse vérifier les périodes de formation qui peuvent être validées. Elle établira à cet effet un «plan de formation postgraduée».

Le secrétariat de la FPPC réceptionne le dossier de S. F. envoyé par courrier postal. Ayant terminé ses stages de médecin-assistant, S. F. aimerait recevoir le titre de spécialiste en chirurgie. Le secrétariat de la FPPC examine sa demande ainsi que les documents concernant son cursus de formation, puis les transmet avec un préavis à la Commission des titres.

Ce sont là deux exemples tirés du quotidien du Secrétariat de la formation prégraduée, postgraduée et continue qui, fort de 17 collaboratrices et collaborateurs, est le plus grand département de la FMH. Comme le traitement des demandes de renseignement et des plans de formation est l'une de ses tâches principales, il fait office d'interface avec les candidates et candidats, donc les médecins en formation postgraduée, et c'est la Commission des titres qui prend en dernier ressort la décision concernant la remise d'un diplôme.

Outre les diplômes, il incombe au secrétariat de la FPPC de gérer l'administration des 1400 établissements de formation postgraduée reconnus par la FMH en Suisse. L'organisation des visites d'établissement et leur réévaluation

de même que les enquêtes réalisées auprès des assistantes et assistants contribuent à améliorer régulièrement la qualité de la formation postgraduée médicale. Le secrétariat de la FPPC accomplit également les tâches administratives de la Commission pour la formation postgraduée et continue (CFPC) de même que la révision et la coordination de tous les programmes de formation postgraduée.

La plupart des collaboratrices et collaborateurs du secrétariat de la FPPC sont en contact régulier avec de nombreux médecins. Les plus beaux résultats de leur travail sont les retours d'information positifs de candidats qui les remercient pour la compétence et la rapidité avec laquelle leurs demandes ont été traitées.

Droit

Branchen Info Ltd., Moremedia, etc.

Depuis 2006, le service juridique met régulièrement en garde les membres de la FMH contre les «requins» des registres électroniques en publiant des informations sur le site Internet, dans le Bulletin des médecins suisses et dernièrement au moyen d'un courriel collectif. La FMH a défendu ses membres avec succès contre la maison d'édition Printusverlag qui, en 2006 et 2007, en leur faisant croire qu'il s'agissait d'une inscription dans la liste des médecins de la FMH, proposait aux médecins son registre électronique «www.meinhaus.arzt.ch», inutile mais cher (cf. les informations à ce sujet sur le site Internet de la FMH). Depuis lors, la presse écrite et télévisée fait régulièrement état de tels agissements (cf. Beobachter, Saldo, K-Tipp, etc.). Face à ce flux continu, on le comprendra aisément, le service juridique ne peut évidemment pas assumer le rôle d'avocat pour chaque membre de la FMH, ni aller chaque fois directement au combat; nous sommes toutefois volontiers à disposition comme point de contact pour un premier conseil, dans ces situations difficiles, et pour mettre à disposition le matériel accumulé lors du cas «Printus». Contact: lex@fmh.ch

Guide juridique

Une grande partie de l'édition allemande du guide «Bases juridiques pour le quotidien du médecin» a déjà été distribuée. Mais on peut encore le commander en cliquant sur le site Web www.samw.ch → Publikationen → Broschü-

ren → Rechtliche Grundlagen im medizinischen Alltag, ou le télécharger sous forme de pdf sur le site Internet de la FMH www.fmh.ch → Dienstleistungen → Recht → Leitfaden.

Pour nous, ce guide juridique est également un outil précieux pour donner des conseils jour après jour, en réponse aux nombreuses questions qui nous parviennent par téléphone ou par courriel. Comme il s'agit d'un texte «peer-reviewed», les médecins disposent d'une garantie supplémentaire face aux patients, assureurs, avocats et journalistes. La traduction française était terminée au moment

de la clôture rédactionnelle du FMH-Flash mais la date de publication n'est pas encore définitivement fixée. Le service juridique de la FMH a révisé les textes traduits et le professeur Olivier Guillod, de Neuchâtel, s'est mis personnellement à disposition pour un contrôle final. Nous l'en remercions vivement!

Nouvelle collaboratrice

Le 6 octobre, Mme Gabriela Lang, avocate, est entrée en fonction au service juridique du Secrétariat général de la FMH. Outre des renseignements juridiques généraux, elle s'occupe des décisions sur opposition dans le domaine de la formation postgraduée médicale et assiste les responsables du projet SwissDRG sur le plan juridique. Gabriela Lang succède à Simon Stettler, avocat, qui devient le nouveau directeur de l'ASMACH.

Services

La FMH et FMH Services à l'IFAS

Pour la quatrième année consécutive, la FMH et FMH Services ont été, du 28 au 31 octobre 2008, présents au Salon spécialisé des équipements médicaux et hospitaliers (IFAS) où leur stand a occupé une place privilégiée. Les ateliers que nous organisons pour les membres de la FMH les deuxième et troisième jours sur des thèmes les plus divers sont devenus une tradition. Cette année, ces ateliers ont porté sur la planification de la retraite, la caisse de pension ou le pilier 3a, la réforme de la fiscalité des entreprises II et ses effets sur le cabinet médi-



Derniers préparatifs ...



Public attentif lors d'un atelier.

son cabinet et quelles sont les craintes et incertitudes déclenchées par les décisions prises au plus haut niveau politique.

cal et sa vente, la recherche d'un successeur, la remise du cabinet médical et tout ce dont il faut tenir compte à cet effet.

L'IFAS nous donne l'occasion de soigner les contacts avec nos membres. Lors des discussions personnelles, nous apprenons ce qui préoccupe le médecin à l'hôpital ou dans

Déclaration des intérêts personnels

Nos membres peuvent désormais aussi déclarer leurs intérêts personnels par *myFMH*. Les délégués à la Chambre médicale et à l'Assemblée des délégués ainsi que les membres de la commission de gestion, tenus de déclarer leurs intérêts personnels éventuels conformément aux statuts de la FMH, peuvent le faire dès à présent par le portail Internet www.myFMH.ch, sous la rubrique «Mes données personnelles». Les déclarations des intérêts des délégués à la Chambre médicale et à l'Assemblée des délégués se trouvent aussi sur www.myFMH.ch sous «Mandats et fonctions».

Tarifs

Tâches du service tarifaire

Le travail quotidien du service tarifaire consiste avant tout à fournir des renseignements aux membres de la FMH, par écrit ou par la ligne d'assistance téléphonique. En outre, il élabore régulièrement des modifications tarifaires pour le TARMED et résout de nombreuses questions concrètes, souvent en collaboration avec d'autres services internes de la FMH. Depuis l'automne 2007, il s'occupe également du projet de révision «TARMED 2010». On ne saura qu'après le délai rédactionnel du présent article

si ce projet sera réalisé ou pas, ou éventuellement en partie seulement. La FMH travaille toutefois comme si les travaux en cours devaient effectivement être inclus dans le tarif, ce qui n'est pas si improbable! Dans ce contexte, il a fallu examiner différents modèles et effectuer des calculs pour remplacer l'ancien modèle Koreg. Ces travaux ont bien progressé. De surcroît, les collaborateurs du service tarifaire ont examiné de manière approfondie un modèle qui avait été annoncé par santésuisse comme «nouveau tarif» avec une adaptation du chapitre des prestations de base. L'examen de ce «nouveau tarif» par la FMH a montré que de nombreuses questions ouvertes demandaient à être réglées en commun, car le modèle proposé est plutôt compliqué et n'emprunte pas la voie de la simplification; son importance a ainsi été relativisée. Le service tarifaire élabore actuellement des solutions de rechange et des compléments alternatifs au modèle de santésuisse. Quant à savoir si le consensus pourra être trouvé entre les partenaires tarifaires en vue d'une solution acceptée par tous est une question sujette à de nombreuses spéculations!

SwissDRG: séminaires pour médecins

En collaboration avec le service de formation de H+, la FMH organisera dès janvier 2009 des séminaires d'une journée intitulés «*SwissDRG – Grundlagen für Ärzte*» et portant essentiellement sur la codification. On y présentera le système SwissDRG, sa nomenclature et ses conditions-cadre ainsi que le rôle du corps médical dans ce contexte. Les participants recevront des explications sur les algorithmes Swiss DRG et découvriront l'importance d'une codification correcte et d'une comptabilité analytique comme bases du système SwissDRG. Le séminaire de janvier affiche complet mais il reste encore des places pour les séminaires de mars et de mai.

Même si le médecin traitant n'effectue pas lui-même chaque codification, il en assume la responsabilité (cf. position de la FMH concernant SwissDRG dans le Bulletin des médecins suisses n° 18, 2007). Au cours du séminaire d'un jour intitulé «*Ärzte und Kodierung: Verantwortung unter SwissDRG*», les participants découvriront les bases qu'il leur faut connaître pour pouvoir assumer cette responsabilité. Les classifications CHOP et CIM-10 CH ainsi que

les directives de codification seront présentées au cours de ce séminaire. Les nombreux exemples donnés permettront ensuite aux participants de s'exercer à la codification électronique sur leur lieu de travail. Les participants recevront 6,5 crédits pour chacun des deux séminaires de formation continue reconnus par la FMH.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sous www.fmh.ch → Nos prestations → SwissDRG → Actualités.



Pause de Noël au Secrétariat général

Comme à l'accoutumée, le Secrétariat général s'accorde une brève pause de Noël: les bureaux seront fermés du 24 décembre 2008 au 2 janvier 2009 y compris. Nous vous souhaitons de belles fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse nouvelle année!